

Edito

La Polynésie française dispose, comme les autres territoires d'Outre-mer, d'un système d'information économique et financier plus riche que dans n'importe quelle région ou département de métropole, avec en particulier des comptes économiques détaillés, un indice des prix pour la collectivité, une balance commerciale, une analyse du système productif local et un suivi conjoncturel. Le partenariat CEROM (comptes économiques rapides pour l'Outre-mer) comprend l'Institut de la statistique de Polynésie française, l'Institut d'Émission d'Outre-mer et l'Agence Française de Développement. CEROM ambitionne de développer le système d'information économique et de créer de nouveaux outils d'aide à la décision pour les institutionnels. Les travaux et publications réalisés, que ce soient les tableaux de bords, les comptes économiques ou encore les analyses récentes lors de la crise actuelle, sont autant d'informations utiles pour apprécier le contexte économique. Cette publication vise à décrire, en privilégiant l'approche macroéconomique, l'histoire économique de la Polynésie française durant la période 2008-2018. La Polynésie française est aujourd'hui un pays qui, malgré ses handicaps structurels, a réussi grâce à une croissance forte à se moderniser, à se diversifier, à créer des emplois, à développer santé et éducation, et à augmenter de manière significative son niveau de vie même si cela ne permet pas encore d'être au niveau de la majorité des territoires de la république. La crise de 2008 et celle de 2020 montrent à quel point la dynamique de croissance est fragile et le chemin qui reste à parcourir pour limiter les effets des chocs externes sur l'économie locale.

*Le directeur l'ISPF
Le directeur de l'IEOM
La directrice de l'AFD*

Introduction

Présentation de la collectivité

Au cœur de l’océan Pacifique, la Polynésie au sens large s’inscrit dans un triangle de 8 à 10 000 km de côté, délimité par Hawaï au nord, l’île de Pâques au sud-est et la Nouvelle-Zélande au sud-ouest. Au milieu du triangle polynésien et à plus de 4 000 km de ses extrémités, Tahiti et ses îles constituent la région la plus éloignée de tout continent : Sydney est situé à 5 700 km de Tahiti, Santiago à 7 500 km et Paris à 17 100 km. La Polynésie française est composée de 121 îles, dont 76 sont habitées, dispersées sur un ensemble maritime de 5 millions de km², vaste comme l’Europe occidentale, représentant une surface immergée de 3 500 km². Peuplées de 276 000 habitants, ces îles sont réparties en 5 groupes : l’archipel de la Société qui concentre 85 % de la population (dont 75 % sur la seule île de Tahiti), celui des Tuamotu, des Gambier, des Marquises et des Australes. Les distances entre les îles sont grandes, parfois même au sein d’un même archipel : ainsi, aux Australes, la distance qui sépare Rimatara et Rapa est de plus de 1 000 km. Certaines îles ne sont pas desservies, par bateau ou avion, de manière régulière. De fait, Tahiti est souvent l’île la plus « proche », compte tenu des moyens de transport (aéroport international et domestique) et cela, indépendamment des distances. En lui-même, ce cadre géographique fait peser sur la Polynésie des contraintes considérables en termes de développement en ne lui offrant, hormis les ressources halieutiques, aucune autre ressource natu-

relle. La démographie polynésienne a connu de grands bouleversements ces 50 dernières années avec le développement rapide de l’économie et du système de santé. En cinquante ans, l’espérance de vie à la naissance s’est allongée de plus de vingt ans. Elle est en 2017 de 73 ans pour les hommes et 78 ans pour les femmes ; la population a été multipliée par six depuis 1945, la taille des ménages diminue rapidement (6 en 1988 à 3,5 en 2017).

Un peu d’histoire

Les traits caractéristiques de l’économie polynésienne sont le résultat d’une évolution historique propre qui la différencie à la fois des autres collectivités ultramarines françaises, mais aussi des autres petites économies insulaires. L’histoire de la Polynésie peut être décomposée en trois périodes économiques, avant le phosphate (1960), puis après le nucléaire (1995) ; à chaque transition, les données politiques, sociales et économiques ont changé radicalement. Ainsi, après la fermeture du Centre d’Expérimentation du Pacifique (CEP) et l’arrêt des essais nucléaires, la Polynésie est entrée, dans une nouvelle époque qui a fait l’objet du bilan macroéconomique « L’économie polynésienne post-CEP » publié en 2007.

La fermeture du CEP, qui avait fortement modelé la société polynésienne et qui représentait 25 % du PIB dans les années quatre-vingt, aurait pu avoir des effets

Principales dates de la Polynésie

Production de coton et économie de type traditionnel			Exploitation du Phosphate	CEP en activité	Mise en place PSG	Arrêt CEP et mise en place du FREPF, DGDE et de la TVA	Crise financière et crise interne	Reprise et stabilité
300-1100	1500-1800	1880	1911-1960	1963-1996		1996-2007	2007-2013	2013...
Le peuplement	La découverte	Donation de Tahiti	Ouverture de l’aéroport	Autonomie élargie	Pacte de progrès	Contrat de développement	Contrat de projet et rapport Bolliet	Développement de la concurrence

sociaux désastreux en Polynésie. Le développement induit, depuis les années soixante par l'existence même du centre, et la persistance des transferts de l'État (sous la forme de contrats), ainsi que les choix de développement, résumés dans « le pacte de progrès » ont épargné à la Polynésie un effondrement. Les Polynésiens, dans le cadre d'une consultation des forces vives du territoire, ont proposé un nouveau modèle de société plus équitable (couverture médicale universelle, versement des prestations sociales pour les plus démunis, rééquilibrage des infrastructures au plan géographique) où le travail est la seule source de revenu (refus de la mise en place du revenu minimum d'insertion/RMI), tout en s'appuyant sur une nouvelle organisation économique. Ce nouveau chemin devra laisser plus de place à l'économie de marché tout en réduisant la dépendance de l'économie par rapport aux versements publics de la Métropole.

Le contexte

Après une forte croissance dès 1996, la performance de l'économie polynésienne va se dégrader à partir de 2001. Le ralentissement de l'économie mondiale entraîne un premier choc, en 2001 et 2002, avec la crise du tourisme. Par la suite, la croissance ralentira au rythme de la croissance démographique. Le PIB par habitant sera stable jusqu'au début de la crise financière de 2007. Le secteur public aura continué de se développer sur la période 2002-2007, au prix d'une fiscalité, toujours indirecte et des dépenses de fonctionnement en hausse avec notamment la création de satellites administratifs de plus en plus nombreux (GIE, SEM, EPIC...). La poursuite d'une politique protectionniste sera maintenue. Sur cette décennie 1996-2006, paradoxalement, la dépendance de la Polynésie vis-à-vis des transferts de l'État va se confirmer en restant aussi forte qu'auparavant. L'économie Polynésienne, déjà fragilisée par ses maux internes – notamment des secteurs à l'exportation en difficulté conjugués à une instabilité politique majeure à partir de 2004 – va subir dès 2008, les effets de la crise financière et économique mondiale. Cette crise, externe, puis interne va durablement toucher les fondamentaux du modèle économique polynésien tout en mettant à mal « le contrat social » qui lie l'ensemble des forces vives polynésiennes (forte hausse de la pauvreté, du chômage, fragilisation des comptes sociaux...).

Comment consolider le nouveau cycle économique

Dix ans après le début de cette crise, et après cinq années de croissance consécutives, les défis de la Polynésie sont identiques à celui des autres COM : matérialiser les fruits de la croissance économique, par exemple au travers d'activités nouvelles à côté de celles existantes (tourisme, perle, pêche) afin de fournir du travail à une population active jeune et en croissance. L'importance des transferts de l'État, dont l'économie polynésienne reste fortement dépendante pose la question des réformes permettant une plus grande viabilité et autonomie économique.

Répondre à la fois à cette recherche d'une plus grande autonomie économique et aux importants défis sociaux auxquels la Polynésie française est confrontée, n'est pas chose aisée pour ces petites îles du Pacifique. Les particularités qui rendent la Polynésie française unique au sein des collectivités de la République la contraignent en termes de développement économique. Pourtant ce territoire partage aussi, avec les autres collectivités d'Outre-mer, des contraintes identiques et des pistes de développement semblables.

Cet ouvrage ambitionne dans un premier temps de faire une analyse structurelle de l'économie polynésienne pendant la crise, en rappelant les moyens et outils mis en place par la Polynésie française et l'État pour lutter contre l'intensité de la crise tout en mesurant l'impact de cette dernière sur les différents secteurs institutionnels (ménages, entreprises, administration). Mais comme un tel travail ne saurait s'arrêter à cette seule période de ralentissement économique, si important soit-il, une deuxième partie est consacrée au rebond de la croissance économique depuis 2013, à ses déterminants et à ses conséquences sur le revenu des principaux acteurs. Cette seconde partie passe ainsi en revue les facteurs de la reprise, tout en soulignant son insuffisance pour répondre aux besoins sociaux de la Polynésie. Des axes de réflexions sur les moyens et les réformes possibles pour rendre l'économie polynésienne moins sensible aux chocs économiques et la croissance plus durable seront proposés.

Synthèse

La crise de 2009 cristallise les difficultés antérieures

1. De l'atome au tourisme, la fin du modèle économique basé sur le nucléaire

Des années soixante aux années quatre-vingt-dix, l'économie polynésienne a été marquée de manière très prononcée par les activités liées au Centre d'expérimentations du Pacifique (CEP), celles-ci favorisant d'importants transferts financiers en provenance de l'État français, tout en assurant au territoire une relative protection contre les chocs mondiaux. Par conséquent, à la fin des essais, la situation économique se dégrade, appelant à la mise en œuvre d'un nouveau modèle de développement. Les secteurs stratégiques tels le tourisme, la perle, ou la pêche en seront le fer de lance; les investissements augmenteront dans les infrastructures tandis que des réformes fiscales seront engagées (instauration d'une TVA, allègement des droits de douane, création de dispositifs de défiscalisation, etc.). Si la croissance est de retour à la fin des années 1990, l'économie polynésienne reste marquée par un manque de concurrence, une productivité en baisse et un poids important de l'administration, qui plus est, le contexte post-attentats du 11 septembre vient faire chuter durablement le PIB réel par habitant.

2. Les fondamentaux de l'économie polynésienne à l'aube de la crise

Dans les années 2000, les fondamentaux de l'économie polynésienne se déclinent en trois tendances principales. Tout d'abord, le poids de la consommation – publique et privée – dans la croissance ne fait qu'augmenter. Ce phénomène est dû à l'évolution favorable de l'emploi, induisant une progression rapide des revenus des ménages. Leur consommation représente ainsi 61 % du PIB en 2005, soit six points de plus qu'en métropole. Par ailleurs, le secteur public se développe, du fait de la hausse des investissements publics et des dépenses de fonctionnement. Ce mouvement s'accompagne de la mise en place de nouvelles taxes et impôts, dans une logique de substitution aux transferts de l'État. La pression fiscale augmente cependant plus vite que le PIB, ce qui interroge quant à l'équité du système fiscal polynésien. Enfin, l'importation de biens progresse elle aussi fortement, quand dans le même temps les exportations se rétractent (dans le

secteur perlier notamment) : le déficit commercial est donc élevé et traduit la dépendance croissante de la Polynésie française vis-à-vis de l'extérieur. Ces dynamiques ne sont cependant pas propres au territoire et sont aussi observées dans d'autres Outre-mer français (Guyane, Guadeloupe, La Réunion...).

3. Une croissance en panne entre 2008 et 2012

Alors que la Polynésie française laissait entrevoir des signes de ralentissement depuis le début des années 2000, elle est frappée de plein fouet par la crise financière mondiale. Entre 2008 et 2012, les taux de croissance y sont négatifs, avec une baisse moyenne de 2,7 points de PIB par an. Cela représente un recul beaucoup plus marqué que dans les territoires ultramarins ou en métropole. Fragilisés par des destructions d'emplois et les difficultés d'accès au crédit bancaire, les ménages ont en effet contracté leurs dépenses de consommation. À cela s'ajoute une instabilité politique qui mine les projets d'investissement. Là où les dépenses publiques avaient permis de soutenir le cycle précédent, elles diminuent également du fait de la chute des ressources fiscales (la TVA en particulier, liée à la consommation des ménages) ainsi que des moindres dépenses de l'État (fonctionnement et investissement) qui se répercutent sur les communes. Les investissements des entreprises privées, principalement dans les secteurs de la construction et des biens d'équipements, se contractent eux aussi, dans un contexte de confiance ébranlée face à un avenir incertain. Si le mouvement de ralentissement permet de faire diminuer les importations (de biens d'équipements et intermédiaires majoritairement) pour la première fois en vingt ans, les exportations, pour l'essentiel composées de services touristiques, de transport aérien et de produits perliers sont elles aussi en retrait sur la période. En définitive, en 2012, le PIB polynésien en volume est au même niveau qu'en 2002.

4. La crise économique a fortement impacté l'emploi et les ménages les plus modestes

De la destruction de richesse qui frappe la Polynésie française après la crise économique découlent des conséquences en série. D'abord, du fait de la contraction de l'emploi privé, comme public, le taux de chômage explose, passant de 12 % en 2007 à 22 % en 2012. Le phénomène touche particulièrement

rement les catégories les plus exposées : jeunes, femmes, ouvriers, et non diplômés. Les secteurs majeurs tels que la construction, l'hôtellerie-restauration, le tourisme, ne sont pas épargnés. La baisse de revenus qui s'ensuit contribue à la dégradation du pouvoir d'achat des ménages, qui s'observe par exemple dans l'augmentation de la dette bancaire et la baisse de l'épargne. Les populations les plus modestes s'appauvrissent davantage que les populations de cadres, la société polynésienne de 2015 est plus inégalitaire que celle de 2010.

5. La crise économique n'a pas modifié le tissu des entreprises

Au cours de ces années, la structure du secteur marchand polynésien n'évolue pas fondamentalement. À titre d'illustration, la part des services dans la contribution à la valeur ajoutée est de près de 80 % en 2008 comme en 2013. La part des très petites entreprises, qui constituent 96 % des entreprises du territoire, reste également stable. Elles ne représentent toutefois que la moitié environ de l'ensemble des salariés. Un fait notable est enfin à souligner : dans le secteur marchand, la productivité est en hausse sur la période 2008-2013, notamment grâce à la montée en puissance de secteurs à plus forte valeur ajoutée (transport, services immobiliers, industrie agroalimentaire), l'amélioration du niveau de formation (part des diplômés du supérieur et des cadres en hausse), ou la réorganisation du travail dans certaines entreprises.

Un nouveau cycle économique dont les fondements restent à consolider (2013-2018)

1. Une reprise qui permet juste de retrouver les niveaux d'avant-crise

À partir de 2013, la reprise s'amorce lentement en Polynésie française : cette dernière profite d'une stabilité politique retrouvée et d'une reprise de l'activité mondiale. La demande intérieure continue de représenter l'élément moteur de la croissance économique locale, en raison d'une masse salariale qui progresse dans le privé (entre 2013 et 2018, l'emploi progresse de 9 % et les salaires augmentent), d'une production majoritairement tournée vers le marché domestique, mais aussi d'un poids du secteur public qui demeure élevé (25 000 salariés). La consommation des ménages, à travers l'alimentation, constitue un facteur décisif. Les investissements privés, en revanche, ne retrouvent pas leur niveau d'avant crise en dépit d'un contexte relativement

porteur (dispositifs de défiscalisation, facilités d'octroi des crédits...). Le déficit commercial reste lui aussi important : les exportations, faibles, restent en réalité surtout portées par les services touristiques, première ressource autonome du territoire en 2018. Malgré tout, la Polynésie française a enfin retrouvé en 2018 le niveau de richesse qu'elle connaissait en 2007, juste avant la crise, même si la croissance de la population en parallèle vient en tempérer le bénéfice sur le niveau de vie des ménages.

2. Nouveau cycle ou recyclage économique ?

La tertiarisation de l'économie polynésienne se poursuit après la crise. Les secteurs de la construction et de l'industrie peinent à redémarrer dans l'immédiat. Il faudra pour cela attendre les années 2017 et 2018. Ainsi, en 2018, le tertiaire emploie 82 % des salariés, contre respectivement 15 % et 3 % pour le secondaire et primaire. Le tissu entrepreneurial reste cependant très concentré géographiquement, plus de 90 % des structures étant implantées aux îles du Vent et aux îles Sous-le-Vent. Exsangues en 2012, les finances publiques du territoire sont peu à peu redressées. À partir de 2013, une réforme fiscale permet d'augmenter les taux de TVA, de CST et d'autres taxes, notamment douanières. Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées et les recettes fiscales augmentent, de 6 % par an entre 2014 et 2018, favorisant la constitution d'une épargne publique et de nouveaux investissements. D'autres réformes importantes sont menées, afin d'accompagner le redémarrage de l'économie : dispositif d'aide au retour à l'emploi des moins diplômés (CAE), stimulation de la concurrence à travers notamment la création de l'Autorité Polynésienne de la Concurrence, redynamisation de certains secteurs (pharmacie, perle...), désenclavement numérique des archipels, formalisation d'un schéma d'aménagement général, etc. Enfin, les dépenses de l'État – majoritairement des dépenses de personnel – en appui à l'économie locale retrouvent un certain dynamisme.

3. La confiance des ménages et des entreprises en hausse soutient la consommation et l'investissement

Dans ce contexte plus favorable, la situation financière des ménages et des entreprises s'améliore. Porté notamment par le redressement des crédits immobiliers, l'encours de crédit des ménages progresse à partir de 2016, tandis que le taux de créances douteuses faiblit. Les indicateurs de climat des affaires montrent également que les entreprises reprennent confiance (assainissement de leur situation financière, intentions d'investissement en progression).

Conclusion

Ce bilan macroéconomique englobe la période de crise économique (2008-2012) et celle de la reprise (2013-2018). Le constat est mitigé sur ces 10 années. La reprise de la croissance économique depuis 2013 est importante mais insuffisante pour rattraper les cinq années de crise (perte de 10 % du PIB). L'ensemble des agents économiques est touché à travers une réduction des revenus et du niveau de vie. La baisse de l'excédent brut d'exploitation pour les entreprises, contribue pour deux tiers à cette contraction, celle de la masse salariale pour un sixième et le recul des recettes fiscales pour un cinquième.

Une réponse insuffisante face à la crise

En 2013, après cinq années de contraction continue, le PIB revient à son niveau de 2003, dix ans plus tôt. La contraction est encore plus importante en termes de PIB par habitant. Ce dernier est 60 % moins important que celui de métropole. En tenant compte du coût de la vie, plus élevé en Polynésie française qu'en métropole, l'écart est d'ailleurs encore plus sensible. Les ressources propres se sont montrées plus vulnérables que prévu aux chocs externes et l'instabilité politique a produit de l'inertie. Le cumul des versements de l'État et des ressources fiscales de la Polynésie française (46 % du PIB) n'a pas suffisamment amorti les effets de la crise. Les dépenses publiques vont fortement se contracter, en lien avec une baisse de recettes fiscales non compensées par des transferts de métropole. L'évolution des relations financières entre la Polynésie française et la métropole avec la mise en place de contrats entre l'État et la Pays (contrat de projet 2008-2013) sur cette période aurait pu compenser ces transferts. Mais le financement bipartite a été difficile à mobiliser avec des finances publiques locales exsangues et une instabilité politique freinant la mise en place des projets. L'incapacité à financer les dépenses publiques et la contrainte d'un taux de prélèvement obligatoire déjà élevé (35 à 38 % du PIB sans les compétences régaliennes), oblige la Polynésie française à se réformer pendant la crise pour retrouver le chemin de la croissance et préserver son secteur public. La mission d'assistance financière offerte par l'État à la Polynésie (rapport BOLLIET) proposera de nombreuses pistes de réformes. Elles ne pourront pas toutes être menées en temps et en heure, mais certaines auront un effet positif sur le plan budgétaire (révision du périmètre de l'action publique, réforme fiscale...) mais moindre sur la croissance économique. La dégradation des finances publiques sera

sanctionnée par les agences de notation rendant l'accès à l'emprunt plus difficile et plus coûteux. L'impact social sera important avec le doublement du nombre de chômeurs au sens du recensement entre 2007 et 2012, soit 20 % de la population active et la hausse de la pauvreté : un Polynésien sur cinq vit sous le seuil de pauvreté (50 000 F.CFP par unité de consommation).

Un coût social important pour les ménages polynésiens les moins aisés

La crise économique amorcée par la crise financière internationale de 2007 a trouvé un terrain favorable en Polynésie française aidée par l'instabilité politique et la structure économique : faible compétitivité, absence d'amortisseurs sociaux, faible fiscalité directe, peu d'ouverture vers l'extérieur, forte place de l'administration dans l'économie. La dégradation des agrégats macroéconomiques souligne celle des conditions de vie de la population polynésienne. Les progrès sociaux observés au cours de la décennie post-CEP, portant sur une répartition plus équitable des richesses (comme la mise en place de la Protection Sociale Généralisée et les réajustements des bas salaires) vont être fragilisés ou stoppés. Les niveaux de revenu et de consommation des ménages, déjà faibles par rapport à la métropole avant la crise, vont fortement se dégrader. Les suppressions d'emplois (8 000 emplois entre 2008 et 2013) ramènent le nombre de salariés au niveau de 2003 avec 60 000 salariés en Polynésie française ; sur la même période, la population des actifs progresse de 7 000 personnes. L'évolution de la masse salariale ayant été moins importante, les emplois peu qualifiés et à bas salaire (hôtellerie, construction, etc.) sont les plus touchés par le chômage dont le taux progresse de 12 à 22 % entre 2007 et 2012, avec une majorité d'anciens ouvriers ou d'employés dans cette cohorte de nouveaux chômeurs.

La crise renforce la tertiarisation de l'économie et la dépendance aux importations

L'impact de la crise est durable, particulièrement pour les entreprises axées sur le marché intérieur. Celles qui travaillent avec l'extérieur vont se redresser plus rapidement, l'économie mondiale étant plus dynamique que la reprise de consommation des ménages polynésiens. Cette période va donc, paradoxalement, renforcer le poids des services

marchands dans l'économie locale. La contrepartie de ce modèle demeure la forte dépendance aux importations de biens et aux versements publics de la métropole. Ces transferts, essentiels pour la machine économique à travers la consommation, ne vont pas être suffisants pour limiter l'ampleur de la crise. La question de la politique économique de promotion de l'investissement mérite sans doute d'être posée tout comme celle sur l'efficacité des outils fiscaux existants. Plus généralement, le constat du bilan macroéconomique invite à s'interroger sur les voies possibles d'un développement plus autonome des dépenses et ressources publiques mais aussi plus équitable.

Une reprise tonique mais insuffisante pour rattraper la perte de PIB

Dès 2013, la croissance redevient positive soutenue par une volonté politique forte de disposer d'un cadre économique plus incitatif (contrat de projet mieux utilisé, réforme fiscale rapide et plus équitable, instauration d'un droit à la concurrence, etc.) tout en redressant les finances publiques et permettant une reprise des investissements publics. Cette croissance va accélérer et se consolider ensuite chaque année grâce notamment à un tourisme en plein essor et un marché du travail dynamique. Malgré tout le bilan comptable et social reste mitigé. Ainsi, en 2018, après 3 ans à plus de 2,5% de croissance en volume et 5 ans de croissance continue, le PIB retrouve son niveau de 2007 mais avec 10% d'habitants supplémentaires. Il manquerait 50 milliards de francs au PIB de 2018 pour retrouver le même niveau de PIB par habitant qu'avant crise. Pour conserver le même écart de niveau de vie avec la métropole qu'en 2008, il manque 15% au PIB soit 100 milliards de F.CFP. La reprise est suffisante pour alimenter des hausses de salaires, pour permettre aux entreprises de reconstituer les pertes d'excédent brut d'exploitation consécutives à la crise et pour abonder les recettes fiscales des administrations. En revanche, elle ne permet pas de réduire significativement les inégalités sociales en hausse, ni le nombre de chômeurs au sens du recensement. Le taux d'emploi et le taux d'activité sont toujours très en dessous de la situation métropolitaine : 48% de taux d'emploi en Polynésie française pour 65% en métropole.

Des réformes économiques notables mais une exposition persistante aux risques

Malgré les évolutions du cadre économique depuis 2013, les contraintes du territoire demeurent : faible concurrence,

protectionnisme et poids de l'administration toujours importants, dépendance aux transferts publics, faiblesse de l'innovation ou encore et aussi de l'adéquation entre le capital humain et les besoins des entreprises. Le secteur productif bénéficie d'un régime protecteur, n'incitant pas à la baisse des coûts. La recherche de marchés extérieurs est donc le plus souvent moins rentable que le marché local et la faible compétitivité des entreprises rend cela aussi très difficile. Ce modèle génère un déficit commercial important (25% du PIB) comme observé dans l'Outre mer Français. La Polynésie Française possède aujourd'hui les caractéristiques d'une économie tertiariée mais son développement autonome n'est toujours pas assuré. Le modèle de croissance, fondé sur les services et les exportations de services touristiques, de poissons et de perles reste fragile face aux chocs exogènes comme en témoignent les crises de 2008 et de 2001 et les difficultés récurrentes sur les filières à l'exportation.

La décennie écoulée est marquée par l'intensité et la durée de la crise à travers les difficultés à en sortir. Depuis 2015, la croissance soutenue (> 2%) a permis aux ménages de retrouver des capacités de consommation et d'investissement, témoignant d'une confiance retrouvée sans pour autant réduire les inégalités. Les moteurs économiques d'avant crise ont peu évolué. La consommation, base de cette croissance, est toujours autant liée à l'évolution des revenus, eux-mêmes très sensibles à la conjoncture économique et l'absence d'amortisseurs sociaux (pas de revenu minimum, de caisse de chômage par exemple). La consommation impacte également les recettes d'une fiscalité essentiellement indirecte (droits de douane, TVA).

La recherche d'équité dans la redistribution des revenus afin de contribuer à réduire les inégalités n'est pas qu'humanisme et philanthropie. Cela permet d'accroître le nombre de cotisants et l'assiette fiscale pour consolider les recettes. Une moindre inégalité permet de limiter les risques « sociaux » qui pénalisent l'activité économique en général et donc de rendre la croissance plus durable. Développer la compétitivité des entreprises notamment au travers du capital humain, poussé par des réformes, peut dynamiser l'économie.

À l'heure où ce bilan s'écrit, un choc exogène comme celui de la pandémie du Covid-19, peut à tout moment impacter négativement la croissance et faire craindre une spirale négative. L'analyse détaillée dans cette publication vise à souligner les aspects de l'économie polynésienne qui pourraient évoluer pour limiter les effets d'une crise économique et rebondir plus rapidement que par le passé.